

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 28

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Subvention d'équipement pour la réorganisation et la rénovation de l'hôpital Saint-Joseph (2ème tranche)

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique**

PRESENTATION

L'hôpital Saint Joseph représenté par sa directrice Mme Dostert, sollicite du Conseil Départemental des Bouches du Rhône un soutien financier (2^{ème} tranche) pour son projet de construction, de rénovation et de réorganisation de certains de ses services

CONTEXTE

L'hôpital Saint Joseph est un établissement de santé privé à but non lucratif. Il déploie son activité au sein du groupe Saint Joseph - qui comprend une branche sanitaire et une branche sociale et médico-sociale - fédéré par la fondation Saint Joseph déclarée d'utilité publique.

La fondation Saint Joseph est propriétaire des locaux alors que l'activité de soin de l'hôpital est gérée par l'association Saint Joseph.

Fondé en 1919 par l'abbé Fouque, l'hôpital Saint Joseph occupe aujourd'hui une place importante au sein de l'agglomération marseillaise notamment dans les quartiers sud où il reste le seul hôpital généraliste de proximité.

D'une capacité de près de 800 lits et places de court séjour, Saint Joseph accueille, dans ses 30 services et unités, la plupart des spécialités médicales, chirurgicales et obstétricales soutenues par un plateau technique de 20 000 m².

Il est le 1er hôpital privé à but non lucratif de France et le 3ème établissement de santé de la région PACA après les 2 CHU par son activité. C'est aussi le 2ème employeur privé de Marseille.

L'hôpital Saint Joseph a lancé en 2014 un projet de restructuration ambitieux.

Ce projet est construit autour de 5 axes :

- Regroupement d'établissements et d'activités
- Optimisation de l'organisation
- Développement de l'ambulatoire
- Recherche de performances médico-économiques
- Modernisation de l'hébergement et du service d'urgences.

Ce projet entraîne le déménagement du centre de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger, le redimensionnement et le regroupement des plateaux techniques dont les blocs opératoires en particulier, la création d'unités dédiées à l'ambulatoire, la modernisation des locaux par la démolition et la création de surfaces plus opérationnelles. Tout ceci doit se faire en maintenant les activités pendant les travaux et obéit donc à un phasage précis.

L'ensemble du projet est évalué à près de 135 millions d'euros pour lesquels l'état contribuera à hauteur de 13,4 millions d'euros (valeur 2016) sur 20 ans.

Le Conseil départemental, a voté en octobre 2016 (DM2) une augmentation de 15 millions d'euros de l'autorisation de programme 2008-14058 K afin de soutenir ce projet de l'hôpital Saint Joseph dans le cadre de son plan de soutien à la santé des provençaux.

En décembre 2016, une subvention de 625 800 € a ainsi été affectée à la rénovation des urgences adultes et enfants de l'Hôpital Saint Joseph.

PROJET

La fondation et l'association Saint Joseph proposent au Conseil départemental de soutenir financièrement une deuxième tranche de travaux et d'équipements dans le cadre de leur projet de restructuration globale. Ces équipements concernent la sécurisation des soins et des diagnostics, le pôle parents-enfants, et l'amélioration des prises en charges de proximité (hôpital de jour et oncologie gériatrique). Le total représente 6 080 000 € de demande de subvention pour la fondation Saint Joseph et 8 648 400 € de demande de subvention pour l'association Saint Joseph, soit 14 728 400 € au total.

Le tableau ci-après présente les équipements pour lesquels un soutien est sollicité ainsi que le bénéficiaire.

Thème	Projet	Bénéficiaire
Sécurisation des soins et des diagnostics	Rénovation et sécurisation des Blocs opératoires (équipements et matériels)	Association Saint Joseph
	Création de 10 lits de réanimation et transferts de lits de surveillance continue Travaux	Fondation Saint Joseph
	Création de 10 lits de réanimation et transferts de lits de surveillance continue Equipements	Association Saint Joseph
	Réorganisation et rénovation du laboratoire (immunoanalyse, biochimie, cytogénétique...)	Association Saint Joseph
Pôle parents-enfants	Rénovation du service de néonatalogie (accueil) Travaux	Fondation Saint Joseph
	Rénovation du service de néonatalogie (accueil) Equipements	Association Saint Joseph
	Relocalisation de l'activité de PMA Travaux	Fondation Saint Joseph
	Relocalisation de l'activité de PMA Equipements	Association Saint Joseph
Proximité	Rénovation des hôpitaux de jour pluridisciplinaire et gériatrique	Association Saint Joseph

Un soutien par le Conseil départemental, à une troisième tranche de restructuration sera sollicité en 2018, par l'hôpital Saint Joseph.

AVIS TECHNIQUE

Le soutien à la modernisation et à la restructuration de l'hôpital Saint Joseph est en accord avec la politique volontaire menée par le département en faveur de la santé des habitants des Bouches-du-Rhône.

PROPOSITIONS

Il est proposé que le département (délégation PMI-Santé-Enfance-Famille) soutienne le projet de l'hôpital Saint Joseph (2ème tranche) à hauteur de 70% des projets présentés soit :

Pour la fondation Saint Joseph : 70% de 6 080 000 € soit **4 256 000 €**

Pour l'association Saint Joseph : 70% de 8 648 400 € soit **6 053 880 €**

Soit un total global pour l'hôpital Saint Joseph de **10 309 880 €**

Avec la première tranche de travaux votés en décembre 2016 par le CD13 (Urgences adultes et pédiatriques) soit 625 800 € le soutien du CD13 pour les 2 premières tranches de la rénovation de l'hôpital Saint Joseph représente 10 935 680 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, à l'enfance, à la santé et à la famille je vous demande de bien vouloir m'autoriser à :

- fixer à **4 256 000 €** le montant de la subvention d'équipement allouée à la fondation St Joseph,
- fixer à **6 053 880 €** le montant de la subvention d'équipement allouée à l'association St Joseph,
- approuver les affectations comme indiqué en annexe du rapport,
- prendre la délibération ci-jointe

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 204 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL